



Vente d'une voiture (carte grise au 2 noms)

Par **mumu53**, le **15/02/2009 à 16:20**

mon compagnon (ns ne sommes pas mariés) vient de quitter la maison après 26 ans de vie commune. Ns avons mis la voiture en vente (appartient au 2), et je commence à douter de sa bonne foi. L'acheteur vient le 1er mars, comment puis-je faire pour avoir la moitié du montant de la vente. sachant que je n'ai jamais eu de contact avec cette personne, je ne me vois pas aller lui dire de faire 2 chèques rnrnmerci

Par **Marion2**, le **15/02/2009 à 18:42**

Bonsoir,rnrnSi la facture d'achat du véhicule est à votre nom ET au nom de votre ex-compagnon, il ne pourra pas être vendu sans votre accord à tous les deux et vos deux signatures.rnIl faudra donc demander deux chèques, je ne vois pas où est le problème. rnA noter que la carte grise n'est pas un titre de propriété, mais un titre de circulation.